



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5927>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **26-5927**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE D'AIZENAY

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Balayage mécanisé des voiries et nettoyage des avaloirs

Description : Le titulaire devra réaliser les prestations de balayage mécanisé des voiries et nettoyage des avaloirs sur le territoire des 14 collectivités territoriales membres du groupement de commandes

Identifiant de la procédure : eac997e1-21c4-4604-b166-cc97e02f9589

Identifiant interne : 2026PF02

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90612000 Services de balayage des rues

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : AIZENAY

Code postal : 85190

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires : Prestations à réaliser sur les territoires des collectivités membres du groupement à savoir : les villes d'Aizenay, Apremont, Beaufou, Bellevigny, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, La Genétouze, Le Poiré-sur-Vie, Palluau, Saint-Denis-La-Chevasse, Saint-Etienne-Du-Bois, Saint Paul Mont Pénit et la Communauté de Communes Vie et Boulogne

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Balayage mécanisé des voiries et nettoyage des avaloirs

Description : Le titulaire devra réaliser les prestations de balayage mécanisé des voiries et nettoyage des avaloirs sur le territoire des 14 collectivités territoriales membres du groupement de commandes

Identifiant interne : 2026PF02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90612000 Services de balayage des rues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90641000 Services de nettoyage des avaloirs

Options :

Description des options : Le marché public est conclu à compter du 1er juillet 2026 (ou de la date de notification du marché public au titulaire si elle est postérieure) et prend fin le 30 juin 2027. Il est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois, sans que la durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans à compter de sa notification conformément à l'article R. 2112# 4 du Code de la Commande Publique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 8 avenue de Verdun

Ville : AIZENAY

Code postal : 85190

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont les territoires des Villes d'Aizenay, Apremont, Beaufou, Bellevigny, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, La Genétouze, Le Poiré-sur-Vie, Palluau, Saint-Denis-La-Chevasse, Saint-Etienne-Du-Bois, Saint Paul Mont Pénit et la Communauté de Communes Vie et Boulogne

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Techniques

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : VILLE D'AIZENAY - Tribunal Administratif de Nantes,

Organisation chargée des procédures de recours : VILLE D'AIZENAY - Tribunal Administratif de Nantes,

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne", qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : VILLE D'AIZENAY - Tribunal Administratif de Nantes,

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : VILLE D'AIZENAY

Numéro d'enregistrement : 21850003100016

Département : VENDÉE

Adresse postale : 8 avenue de Verdun BP27

Ville : AIZENAY

Code postal : 85190

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Point de contact : Alexis MARTINEAU

Adresse électronique : marches.publics@mairie-aizenay.fr

Téléphone : 0251948408

Adresse internet : <https://www.aizenay.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marches-securises.fr/>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes,

Adresse postale : 6 Allée île Gloriette

Ville : NANTES

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 02 40 99 46 00

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement : PUBL

Ville : Luxembourg

Code postal : 2417

Subdivision pays (NUTS) : Luxembourg (LU000)

Pays : Luxembourg

Adresse électronique : ted@publications.europa.eu

Téléphone : +352 29291

Adresse internet : <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 89f47d10-f571-4dbb-87f5-321ecaebac85 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2026 à 11:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Numéro de publication de l'avis : 00035723-2026

Numéro de publication au JO S : 12/2026

Date de publication : 19/01/2026

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026